

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 33

**Artikel:** Du flair  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-201400>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nue est la route qui y mène en côtoyant constamment le lac. Sur une grande partie du trajet, elle est ombragée par des noyers. C'est, entre toutes, la route chère aux promeneurs et aux cyclistes qui la sillonnent journellement par centaines.

Le hasard nous a conduit à Meillerie un jour exceptionnel où l'on y faisait parler la poudre presqu'autant que les canonniers pour la Sainte-Barbe.

Des mines avaient été creusées dans la montagne ; dans le *fourneau* de l'une d'elles avaient été placés 2000 kilos de poudre, dont un dixième de dynamite. Quand la mèche, longue de dix mètres, et qui dure de 15 à 18 minutes, a été consumée, les roches, sous une poussée invisible, se sont lentement soulevées dans une effroyable convulsion ; puis, avec un fracas terrible, cela a dévalé, dévalé tout le long de la pente. Une partie a roulé jusqu'au lac en soulevant des gerbes d'écumé irisée, tandis qu'un nuage de poussière, visible de très loin, s'élevait dans les airs où il planait longtemps.

Nous avons visité la route obstruée par la chute des blocs, sur une longueur de plus de cinquante mètres. En pareil cas, les passants venant d'Evian ou du Bouveret sont transbordés à l'autre extrémité de la route par le patron propriétaire de la carrière et à ses frais ; les cyclistes s'arrêtent, les automobiles stoppent ou font machine en arrière. D'ordinaire, l'encombrement ne dure que quelques heures, mais on cite des cas où il n'a pas fallu moins de dix jours pour déblayer la route.

L'exploitation des carrières de Meillerie remonte à 1804, quand Napoléon Ier fit percer la route du Simplon. Elle commence à prendre de l'importance en 1845 et se développa en 1862, lors de la construction du port de Thonon. Depuis, elle a suivi le mouvement de la construction sur les bords du lac Léman, mouvement qui s'accrut d'année en année. Elle constitue l'unique industrie de Meillerie et du pays avoisinant.

La pierre de Meillerie appartient à l'époque jurassique ; elle est donc de nature calcaire. De Saussure en a écrit : « On les nomme *cailloux de Meillerie*, quoiqu'elles soient de nature calcaire. Elles ne souffrent pas trop le ciseau ; mais elles servent à la grosse maçonnerie ». La pierre de Meillerie est très sèche et de couleur bleu très foncé. Son emploi a été généralisé tout autour du lac. Montreux, Vevey, Lausanne, Genève, Evian, Thonon ont la plupart de leurs constructions, et non des moins belles, en pierre de Meillerie.

Elle est conduite à destination au moyen de grandes barques. Une barque porte en moyenne 80 mètres cubes de pierres. Quelques-unes dépassent 100 mètres cubes.

Rien d'intéressant pour le touriste excursionnant sur le lac, comme, à certaines heures de la journée, la vue de quinze à vingt barques voguant de conserve à l'horizon qu'elles semblent découper avec leurs voiles latines disposées en lames de ciseaux entrouverts.

Par un beau temps, les barques font le trajet de Meillerie à Genève en vingt-quatre heures, mais il n'est pas rare qu'elles restent plusieurs jours en route par suite de vents contraires ou de l'état du lac.

La route traversant les carrières est, du côté du lac, jalonnée de *cailloux*, pour parler comme de Saussure, de 100 à 300 mètres cubes. Ces blocs servent à abriter les ouvriers en cas de danger. Du côté opposé se trouvent les *cavaliars*. On nomme ainsi des murs en pierrière, de 3 mètres de hauteur sur autant de profondeur, séparés de la base de la carrière par un espace de 4 mètres. Ils sont destinés à préserver la route en arrêtant l'effondrement des rocs. Or, à certains coups de mine, il faut voir de quelle façon toute cette cavalerie est culturée.

La grotte de Rousseau, qui était la principale curiosité de Meillerie, a été détruite, il y a quelque cinquante ans, par les carriers.

**A l'amiable.** — Un vieux meige de campagne et arracheur de dents possédait une façon de clé de Garengeot, forgée apparemment par le maréchal du village.

Arrive un client qui souffrait martyre.

Le meige appelle un voisin : « Hé, Louis, viens-voi teni la tête à David au Sapeu, je veux y arracher une dent. »

L'instrument fonctionne.

— Aïe, tonnerre, tu m'as fait mal ! exclame le patient.

— Parbleu, je crois bien, il en est venu deux.

— Ça ne fait rien, c'est autant de fait pour une autre fois. Combien dois-je ?

— Eh bien, pour la mauvaise, c'est quarante centimes,... pour l'autre, tu payeras une bouteille,... et puis voilà.

**Du flair.** — Tout récemment, on avait donné, comme sujet de composition, à des écoliers : « Discours du roi Gustave-Adolphe à ses soldats, avant de partir pour sa fameuse campagne d'Allemagne. »

Un élève débute ainsi :

« Soldats, sur le point de partir avec vous pour la guerre de Trente-Ans, je vous exhorte à me suivre avec confiance et courage... »

**Aux confins de la galanterie.** — M. R\*\*\* est très galant, trop galant même ; sa sincérité est sujette à caution.

Dans une réunion, où se trouvaient plusieurs dames, il déclara n'avoir jamais rencontré de femme réellement laide.

Une de ces dames, affligée d'un nez affreusement camard, dit à M. R\*\*\* :

— Ah ! monsieur, je vous défie de contredire que je suis très laide.

— Vous, madame, répond le flatteur, vous êtes, comme toutes les femmes, un ange tombé du ciel ; seulement vous avez eu le malheur de tomber sur le nez.

### Tsoûy-vo !

*Attention ! Danger de mort ! Défense de toucher !* qu'on vâi d'écrit ein grossés lettrés contré ti cliaò poteaux qu'on a pliantà tot lo long dâi tsemins et mimameint dein lé praz et que tignont lé fils d'ertzau iô pâssé lo corain d'air, qu'on m'a de, po ecâllairi lé vâldzoz.

On ingénieu, que cognai sé matiqués et tot cé sin sin diâblio d'élétricitâ, m'a de que rein qué de sé froulâ contré ion dé cliaò totons, on pouâvé êtré éterti su lo coup.

Tsoûy-vo ! Tsoûy-vo ! L'é lo diâblio que vo tracé aprî à pi dé tzaut et que frouâ coumein n'inludzo su cliaò fils d'ertzau.

On homô averti ein vau dou, mâ toparai mè seimbié qu'on arâi bin pu férâ passâ toté cliaò z'épélus d'inludzo per dézo dein dâi terreaux, câ coumein voliai-vo eimpatzî on boô aô bin n'a modz d'allâ sè gratâ contré cliaò petiets ? Et s'on vint s'eimbommâ contré quand l'é qu'on revint dé la fâire aô bin dâi misés dé bou, iô on trinquotté adé tsau pou : on risqué bô et bin d'êtré élétrocütâ coumein l'exétiutont ein Amérique lé condamnâ à mò.

Laô z'einvortolliont à l'eintor daô cou on fil d'ertzau, font passâ lo corain, que no z'a de lo régent, et erac ! lo gaillard est ti. Ne sarrâi encora pas pî tant damadzo se cein ne détrui-sâi qué dé la vermena dé Schalwer \*, mâ lè brâvés dzeins paôvont parâi lai passâ.

Clia novalla mouda d'expédiî lè condamna à mò qu'on pratiquâ per lé z'Amériques m'a fê rassoveni de n'histoïre que m'avâ racontâ mon père-grand daô tein qu'on lé ganguellhivé à Etzallein.

Lo peletz, que fasâi donc lo meti dé bourseau, étaï on grâpin qu'arâi fê sailli dé la grêce molla de n'a couquelhie d'aô. Fasâi resservi lè cordettâ dué aô traï iâdzo, quand bin lè fasâi adé payi coumein naôvè.

Adon, on dzor, devessâi ganguellhi on luron dé per Fraidévela qu'avâi robâ dé dzeneliès aô syndico et eincindii lè z'ebuatons. Quand l'a z'u accrotzi lo gaillard aô gibet, à l'avi que lâi pésavâ su lè z'époulés por l'étrangliâ à tza-

\* Pénitencier.

von, vouâtelé la cordetta que trossé et lè dou lulus que tschaison perque bas ! Mâ fûrunt binstou su laò tsambés et sé traôvont nâ à nâ. Iô lo peindu, qu'avâi vito einlevâ la cordetta dé son coû, de aô peletz :

— Ah ben, l'é dâi ballé manâirés, cein ! L'é bon por estropiâ lè dzeins ! L. D.

**Tant pis pour nous.** — Dimanche dernier, nous trouvâmes dans une auberge de campagne, nous aperçevions deux grosses mouches dans la carafe.

— Voilà deux pauvres bêtes qui ont l'air de bien s'ennuyer là-dedans, disons-nous gentiment à l'aubergiste.

— C'est vrai ! Oh, ma foi, fallait pas qu'elles y entrent !

Et .., et c'est tout !

**Résignation forcée.** — Un libre-penseur, malade, sentant sa dernière heure venue, dit à sa femme :

— Ecoute, je ne veux pas de service religieux à mon enterrement.

L'épouse reste muette.

— Eh bien, tu ne réponds pas, reprend le mari, tu ne veux pas me promettre ?

Madame, avec une douceur persuasive :

— Ecoute, mon ami, meurs d'abord, on verra après.

### Au temps de nos pères.

*Laissons courir les plus pressés.*  
(Vieille chanson.)

Il est un proverbe fort sage,  
Bien souvent d'un utile emploi,  
La raison le mit en usage  
Et le suivre est aussi ma loi.  
Aux gens à cheval, en voiture,  
D'atteindre leur but, empêtrés,  
Je dis, à défaut de monture :  
« Laissons courir les plus pressés ! »

Lâ-bas, une affiche révèle  
Aux passants, de théâtre épris,  
Que ce soir une œuvre nouvelle  
Doit émerveiller tout Paris.  
Mais je dis, connaissant la trame  
De nos jongleurs intéressés :  
« Pour aller voir un mélodrame,  
Laissons courir les plus pressés ».

Combien partout l'agitotage  
Préoccupe allants et venants !  
Leur fol espoir couve en partage  
Les profits les plus étonnans.  
Par une déroute commune,  
Que de profits sont renversés !  
Sur le chemin de la fortune,  
Laissons courir les plus pressés.

J'apprécie, au toit domestique,  
Un ménage bénî du ciel ;  
Mais souvent un joug despote  
En absinthe y change le miel.  
Alors, heureux célibataire,  
Devant tous ces hymns forcés,  
Je répète : « Chez le notaire,  
Laissons courir les plus pressés ».

Partisans du jus de la la treille,  
Entonnez vos joyeux refrains ;  
Par eux, au fond de la bouteille,  
Vous savez plonger vos chagrins.  
On voit disciples de Silène,  
Dont les pas sont embarrassés,  
Chanter, en sillonnant la plaine :

« Laissons courir les plus pressés ».

Vous, qui, dégoûtés de la vie,  
Appelez la mort de vos voeux,  
A vous taire, je vous convie :  
On pourrait vous prendre au sérieux.  
Le trépas nous cueille à la ronde,  
Un jour vous serez exaucés ;  
Quand il s'agit de l'autre monde,  
Laissons courir les plus pressés.